

SCP LEVESQUE CALLARD BREHERET

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

1, rue Auguste Saupin - BP 2305

44120 VERTOU

☎ 02 40 34 20 74

E-mail : huissiers-justice.vertou@wanadoo.fr

☎ 02 40 34 55 71

CCP NANTES 20041-01011-0371192 D 032 - 33



PREMIER ORIGINAL

SECOND ORIGINAL

COPIE

PROCES VERBAL DE DEPOT

AU RANG DES MINUTES

L'AN DEUX MILLE DOUZE

LE NEUF JANVIER

A la demande de :

CIC OUEST

SA Au capital de 83 780 000 Euros,

Dont le siège est

2 Avenue Jean-Claude Bonduelle

44000 NANTES

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domicilié

ès-qualité audit siège.

Jean-Pierre LEVESQUE, Isabelle CALLARD, Cyril BREHERET, Huissiers de Justice Associés, Membres de la Société Civile Professionnelle « Jean-Pierre LEVESQUE, Isabelle CALLARD, Cyril BREHERET », titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grand Instance de NANTES, ayant son siège à VERTOU, 1, rue Auguste Saupin, soussigné

Certifions avoir déposé ce jour au rang des minutes de notre étude, le règlement complet du jeu :

«JEU OUVERTURE RENNES LONGS CHAMPS»

organisé par la société requérante du 20 Décembre 2011 au 5 Février 2012

Ce règlement de neuf articles a été rédigé sur deux pages.

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de dépôt au rang des minutes pour servir et valoir ce que de droit.



Règlement du jeu « Ouverture Rennes Longs Champs »

ARTICLE 1

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes, organise, dans le cadre de l'ouverture de l'agence CIC Rennes Longs Champs, 304 rue de Fougères, un jeu intitulé « jeu ouverture Rennes Longs Champs » qui se déroulera du 20 décembre 2011 au 5 février 2012. Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat et libre de tout engagement vis-à-vis de CIC Ouest. Il désignera, par tirage au sort, 5 gagnants.

LOTS :

1^{er} prix : 1 téléviseur LCD 82 cm d'une valeur de 450 €

2^{ème} prix : 1 tablette numérique d'une valeur de 250 €

3^{ème} prix : 1 cafetière Nespresso Magimix d'une valeur de 180 €

4^{ème} prix et 5^{ème} prix : 1 téléphone portable + 1 forfait prépayé d'une valeur totale de 78 €

ARTICLE 2

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure ayant la capacité juridique, résidant en France métropolitaine. Les salariés et retraités de CIC Ouest et des ses filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, ascendants directs et collatéraux) ne peuvent pas participer au jeu. Seules les personnes physiques peuvent participer à titre individuel.

ARTICLE 3

3.1

Les participants au jeu compléteront un bulletin reçu dans leurs boîtes aux lettres – distribution sur la zone de chalandise de l'agence - ou à l'agence CIC Rennes Longs Champs et le déposeront dans l'urne prévue à cet effet, dans l'agence CIC Rennes Longs Champs au plus tard le 5 février 2012 aux heures d'ouverture, à savoir du mardi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 8h45 à 12h30.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen de ce seul bulletin (mêmes nom et adresse). En cas de pluralité de participation au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés.

3.2 Informatique et libertés :

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé. Les réponses figurant sur le bulletin d'inscription ont un caractère obligatoire. L'inscription incomplète ou inexacte rend caduque la participation au jeu.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex ».

ARTICLE 4

Le tirage au sort aura lieu le lundi 13 février 2012, sous le contrôle d'un huissier de justice dans les locaux de la Direction de Communication de CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes. Il sera effectué parmi tous les bulletins de participation valides recueillis dans l'urne disposée à cet effet à l'agence CIC Rennes Longs Champs et déterminera les 5 gagnants.

ARTICLE 5

Les gagnants sont avertis individuellement par courrier dans un délai de 15 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés. Leur gain leur sera remis autour d'un cocktail auquel ils seront conviés.

Tout gagnant non présent au cocktail devra se rendre à l'agence citée dans l'invitation afin de récupérer son lot. Tout lot non réclamé par un gagnant dans les 30 jours suivant le tirage au sort ne sera pas attribué.

Lors de la remise du lot le gagnant signera une attestation signifiant qu'il a bien récupéré le prix qu'il avait gagné.

Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à CIC Ouest. En aucun cas, la contrepartie en espèces des lots ne pourra être exigée ni le remplacement ou l'échange des lots pour quelque cause que ce soit. La liste des gagnants sera affichée, pendant un délai de 30 jours, dans les locaux de l'agence CIC Rennes Longs Champs 304 rue de Fougères 35700 Rennes.

ARTICLE 6

Le présent règlement sera adressé, à titre gratuit, à tout participant qui en fait la demande écrite. Tout participant peut obtenir sur demande adressée à CIC Ouest, Direction des Actions Commerciales, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, 44000 Nantes : le remboursement du timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu.

ARTICLE 7

Les gagnants autorisent l'utilisation éventuelle de leur nom et de leur photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant leur accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

ARTICLE 8

Toutes difficultés quant à l'application du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de un mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Elle ne saurait être responsable de tout fait qui pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 9

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement du jeu déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin, et adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction Actions Commerciales, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes. Le règlement est également disponible sur le site : www.huissier-44.com



Parce que le monde bouge.



**Entrez et jouez
à notre grand jeu « Ouverture »
du 20 décembre au 5 février 2012**

(sans obligation d'achat)

A gagner :

1^{er} prix : 1 téléviseur LCD d'une valeur de 450 €

2^{ème} prix : 1 tablette numérique d'une valeur de 250 €

3^{ème} prix : 1 cafetière Nespresso Magimix d'une valeur de 180 €

**4^{ème} prix et 5^{ème} prix : 1 téléphone portable + 1 forfait prépayé
d'une valeur totale de 78 €**

Pour jouer, remplissez un bulletin et déposez-le
dans l'urne prévue à cet effet dans l'agence.

CIC Bretagne

Parce que le monde bouge.

cic.fr

Ouverture de votre agence CIC Rennes Longs Champs

Jeu gratuit

Sans obligation d'achat

1^{er} prix : 1 téléviseur LCD
d'une valeur unitaire de 450 €

2^e prix : 1 tablette numérique
d'une valeur unitaire de 250 €

3^e prix : 1 cafetière Nespresso Magimix
d'une valeur unitaire de 180 €

**4^e et 5^e prix : 1 téléphone portable
+ 1 carte prépayée**
d'une valeur totale de 78 €.

Pour participer, il vous suffit de compléter ce
bulletin et de le déposer à l'agence
CIC Rennes Longs Champs
304, rue de Fougères à Rennes
dans l'urne prévue à cet effet,
aux heures d'ouverture de l'agence.

Coordonnées à remplir pour le jeu

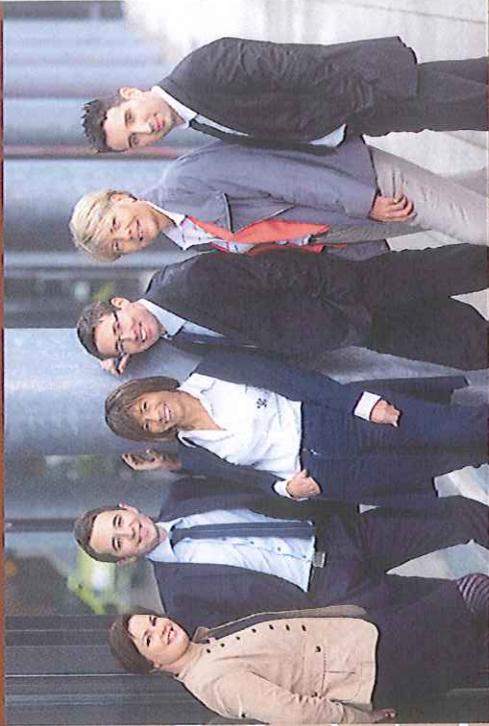
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Numéro de téléphone :
E-mail :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978,
il convient de préciser que les données personnelles collectées seront
utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi
qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être
communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes
aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant,
aux obligations légales et réglementaires.

CIC Bretagne

Parce que le monde bouge.

À Rennes Longs Champs Votre nouvelle agence CIC Bretagne



▶ 304, rue de Fougères - 35700 Rennes

Tel : 02 23 30 56 70 - Fax : 02 99 87 90 69 - E-mail : 1.45.10@cic.fr

▶ Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi : 9h00 - 13h00 et 14h30 - 18h30

Samedi 8h45 - 12h30

▶ Un guichet automatique de banque et un dépôt commerçants

24h/24 et 7j/7

Votre nouvelle agence CIC Bretagne

Marie Pousset, François Tarabeux, Michèle Poulain, directrice,
Eric Thoby, Aude Destors, Arnaud Villain.

**Particuliers,
Professionnels,**
profitez de nos offres
de bienvenue

CIC Bretagne

Parce que le monde bouge.



CIC Bretagne

Parce que le monde bouge.

Rennes CIC Ouest, 9 avenue Jean Charles Bonvallet, BP 84901, 44049 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 103 700 000 € -
SIREN RCS 801 072 RCS Nantes - LEF ADE - Banque agréée par les articles L.5111 et suivants du Code monétaire et financier - Pour les
opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations de banque - IT ORIAS 07 003 4103 (www.orias.fr). Contrats d'assurance
distribués sous la marque CIC Assurances et assurés auprès de ACVIE, SA au capital de 506 800 200 € - 302 377 RCS Strasbourg
ACMARD, SA au capital de 142 360 000 € - 302 408 748 RCS Strasbourg, MTR, Mutuelle Natioale relevant du Ibis II du code de la
mutualité N°10M 777 540 007 - Entreprises régies par le Code des Assurances, EPS, 30 rue du Douai, 67100 Strasbourg - SAS au capital
de 1 600 000 € - RCS B 403 946 043 - www.sasparisparis.fr - un an de réputation N°10 Judo, SAS RCS 921 710 892,
12 rue Galien, 75107 Paris cedex 12.

